

Subventions de la semaine



Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce mardi 8 novembre 2022 pour acter plusieurs projets de délibérations répondant favorablement à l'attribution de subventions en faveur de l'environnement, de l'agriculture, du développement durable, du développement des communes, du tourisme, de la jeunesse, de la culture et des sports.

Environnement, agriculture et développement durable

Dans le cadre de l'appel à projets agroforesterie, la province Sud octroie plusieurs subventions :

- **La SCEA Société d'élevage de Popidery** reçoit **720 000 francs CFP**, pour l'aménagement d'une haie triple rang d'une surface de 1,8 hectare (bois noir de Haïti, manguiers et gliricidia), visant à réduire l'évaporation des pâturages en faisant office de brise-vent et fournir un complément fourrager aux bêtes.
- **La SCA SOMAGRI** reçoit **1 600 000 francs CFP** pour la réalisation d'une plantation de 500 santals et 500 gaïacs (1 ha) ; 238 faux-tamanou, 208 kaori, 278 bois noir et 250 santals et Gaïacs (1 ha) ; plusieurs petits bosquets mixtes (bois noir de Haïti, bois noir « local », manguiers, gommiers, cerisiers bleu... pour l'alimentation d'appoint des bovins (1 ha). Cette

somme participera également à la réfection végétal (bourao et vétiver) des berges du cours d'eau traversant la propriété pour stopper l'érosion.

- **Sévrine Valter** reçoit une aide forfaitaire de **400 000 francs CFP** pour la réalisation de son projet qui consiste en la plantation d'une haie triple strate, d'une surface d'un hectare, pour un total de 1 500 arbres.
- **Lionel Videault** reçoit **400 000 francs CFP** pour la plantation d'un hectare de santals.
- **Philippe Bourguine** reçoit **800 000 francs CFP** pour la plantation de 2 ha en sylviculture comprenant 1 000 plants de santals et 500 plants de gaïacs.
- **Yannick Jan** reçoit **400 000 francs CFP** pour la réalisation de son projet en agroforesterie syntropicque qui consiste en la plantation d'un hectare d'arbres supports (sesbania, cerisier bleu, kapok, moringa...), de brise-vents (gaïacs, bois de fer, peupliers kanak) et de végétaux destinés à la consommation (bananiers, papayers, ignames).
- **Lionel Leronsoux** reçoit **200 000 francs** pour la plantation de 0,5 hectare d'une haie triple rang (pins colonnaires, bois de fer, santal, dodonea et alternanthera), visant à réduire l'évaporation des pâturage en faisant office de brise-vent.
- **Camille Fossier** reçoit **200 000 francs CFP** pour l'installation de 0,5 hectare d'un projet en agroforesterie syntropicque permettant, à terme, la production de fruits, légumes et semences en agriculture biologique.
- **La SCA ALARIC** perçoit **200 00 francs CFP**, pour la plantation d'arbres support pour réaliser la transition d'un demi hectare de verger de citronniers quatre saison en parcelle agroécologique.
- **Dolorès Bodmer** reçoit **1 200 000 francs CFP**, pour la plantation de 3 hectares de parcelles en agroforesterie syntropicque (arbres et arbustes supports) pour un nombre total de 1 875 arbres.
- **La SCA Ouenghi cultures** reçoit **4 139 200 francs CFP** comprenant une aide à l'investissement de 1 979 200 francs CFP et une aide forfaitaire au soutien de l'investissement de 2 160 000 francs CFP. Cette subvention finance l'extension de son verger d'avocatiers avec 2 ha supplémentaires comprenant 1 050 arbres de variétés tardives, pour atteindre les objectifs de production de 78 tonnes en 2030.

Dans le cadre de l'appel à projets fruits, la province Sud attribue les subventions suivantes :

- **La Société civile d'élevage de Pocquereux (SCEP)** reçoit **3 599 200 francs CFP** qui comprend une aide à l'investissement de 1 439 200 francs CFP et une aide forfaitaire au soutien de l'investissement de 2 160 000 francs CFP). Cette subvention permet à la SCEP de diversifier son activité avec la plantation de 2 ha d'arbres fruitiers (455 orangers Valencia Late sur 1,75 ha et 200 mandariniers Ponkan sur 0,25 ha), ainsi que l'installation de haies brise-vent, ceci pour atteindre des objectifs de production de 65 tonnes de fruits en 2030.



- **La SCEA E1R BEAUPRE** perçoit **1 620 000 francs CFP** comprenant une aide à l'investissement de 540 000 francs CFP et une aide forfaitaire au soutien de l'investissement de 1 080 000 francs CFP. Cette aide permet la création d'un verger de 1 ha de fruitiers comprenant 150 manguiers (0,75 ha) et 50 avocatiers (0,25 ha), ainsi que l'installation d'une clôture de protection pour une production potentielle de 12 tonnes de fruits en 2030.
- **La SCA ALARIC** reçoit **1 890 720 francs CFP**, dont une aide à l'investissement de 810 720 francs CFP et une aide forfaitaire au soutien de l'investissement de 1 080 000 francs CFP. Cette subvention permet l'extension du verger avec 1 ha supplémentaire d'agrumes (163 orangers et 160 mandariniers sur le porte-greffe Citrange Troyer), ainsi que l'installation d'une clôture de protection sur une surface totale de 1 ha pour une production potentielle de 29 tonnes de fruits en 2030.
- **L'association Dumbéa Rivière Vivante** reçoit **811 616 francs CFP**. Cette aide participe aux diverses actions de préventions et d'informations, notamment dans le cadre de l'embauche de quatre jobs d'été pour la saison 2022/2023.
- **Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Région de La Foa (SIVM La Foa)** perçoit **304 000 francs CFP** pour mener des actions de sensibilisation à la réduction des déchets textiles durant le mois de novembre 2022.
- **L'association Agroforestiers enGagés pour des Initiatives de Résiliences (AGIR NC)** reçoit **2 000 000 de francs CFP** pour l'animation de réseau de producteurs et la production de référentiels techniques en agroforesterie pour l'année 2022.
- **La Société d'Isolation Calédonienne (ISOCA)** reçoit une subvention d'investissement de **9 824 900 francs CFP** pour le financement d'une unité industrielle de fabrication de ouate de cellulose par recyclage de déchets de papier-carton.

Développement des communes et tourisme

Dans le cadre du Budget participatif « Mon idée pour ma Province », la province Sud attribue plusieurs subventions pour financer les projets lauréats 2022 :

- **La Sem Mwé Ara** reçoit **1 414 880 francs CFP** pour la réalisation du projet « Bains sonores », qui vise à financer la fabrication de deux bains sonores (mégaphones ou abris phoniques en bois) à différents endroits du Domaine de Deva.
- **L'association Moara Plage Nexuwere** reçoit **938 730 francs CFP** pour la réalisation du projet « Projet Kits campeur » qui vise à valoriser la production de produits bio pour promouvoir l'hygiène et la santé sur le site de la Moara, tribu de Saint-Gabriel.
- **L'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE)**, au bénéfice de l'école maternelle Les Dauphins, reçoit **1 743 627 francs CFP** pour la réalisation du projet « Projet Interculturel Citoyen » qui vise à aménager cinq grandes parcelles de terre à cultiver pour les plantations des élèves.



- **L'Office central de la coopération à l'école (OCCE)**, au bénéfice de l'école John Higginson, reçoit **203 878 francs CFP** pour la réalisation du projet « Le jeu d'échecs à l'école » pour valoriser la mise en réseau de plusieurs écoles de Nouvelle-Calédonie et des pays voisins (Australie, Nouvelle-Zélande) via le jeu par correspondance.
- **L'association des parents d'élèves (APE) du collège de Katiramona** reçoit **1 082 260 francs CFP** pour la réalisation du projet « Abris DD » qui vise à construire un abri dans l'enceinte du collège.
- **La Ville de Nouméa** reçoit une subvention de **27 404 051 francs CFP** qui participe aux travaux de restauration du bâtiment dit de la France Australe classé au titre des monuments historiques.
- **La commune de Païta** perçoit une subvention de **300 000 000 de francs CFP** pour la réalisation de travaux de renforcement de la route du littoral de la commune sur trois années.
- **La Société Publique Locale (SPL) Agence d'attractivité Sud Tourisme** reçoit une subvention complémentaire de **59 890 001 francs CFP** pour atteindre le montant global de 268 800 000 francs CFP au titre de l'année 2022. Cette somme permet de valoriser les produits touristiques de la province Sud à l'international et de financer notamment les actions marketing et de communication à l'international, la venue des médias ou invités extérieurs, ou encore les frais de participation aux salons internationaux.

Jeunesse, culture et sports

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** reçoit une subvention complémentaire de **14 000 000 de francs CFP**. Cette aide participe au Fonds de concours dénommé « Fonds de soutien à la production audiovisuelle » 2022.
- **L'association Les Violons Chantants de Nouméa** reçoit une aide de **200 000 francs CFP** qui participe à la réalisation du projet « Uni-vers ».
- **L'Association Régionale Créations Arts Nature Editions (ARCANE)** perçoit une subvention de **150 000 francs CFP** qui participe à l'exposition intitulée « Mythes et légendes des mers ».
- **L'association Kaori Bleu** reçoit une subvention de **250 000 francs CFP** pour la participation à la tournée du groupe en Belgique.
- **L'association sportive automobile de Nouvelle-Calédonie** reçoit **300 000 francs CFP**. Cette subvention participe à l'organisation d'une épreuve automobile nommée « rallye national ronde du Sud » organisée le dimanche 23 octobre 2022.

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

